

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 13

séance du:30-12-2018

Membres Présents:

- Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz _____ Président
- Mr. DJABOU M^{ed} KHEMISSI _____ membre
- Mr BEN SALEM ABDELAZIZ _____ membre

Ordre du jour:

- Etude des Affaires Disciplinaires

Journées du: 21-25-28 ET 29-12-2018

AFFAIRE 166

Rencontre: CSEB // CRBEO PRE-HONNEUR (S)
du:21/12/2018

- Etude affaire de réserves :
- réserves de participation d'un joueur suspendu du rencontre CSEB-CRBE0 émanant du CRBEO el outaya à savoir : DERREF CHEIKH LN° 1810383, CLUB CSEB BENTIOUS.
- après étude de cette affaire, il s'est avéré que le joueur et mis en cause était suspendu de 03 (trois) matchs fermes pour agression envers adversaire + amende 1500 DA (art 110 RG /FAF).
- PV N° 21 du 11/03/2018 affaire 194 (rencontre USM-NJB du 09/03/2018 saison 2017/2018, joueur mis en cause était sous les couleurs du club USM M'KHEDMA. (voir reliquat des sanctions restant à purger saison 2018/2019).

Réserves recevables,

Dans la forme

Dans le fond,

Après recherches effectuées par la commission de discipline, il s'est avéré que le joueur : DERRAF CHEIKH LN°1810383, club CSEB, était bel et bien sous le coup de suspension, le jour de la rencontre : CSEB Bentious-CRBE0 outaya

Situation du joueur DERRAF CHEIKH , club CSEB, senior 2017/2018.

- rencontre CRB FOUGHALA –USMKHADMA seniors du 16/03/2018 n'a pas eu lieu suite à l'absence du club USM'KHADMA.
 - Saison 2018/2019.
- rencontre CSEB- NAM PH/S du 13/10/2018, n'a pas participé.
- rencontre CRO-CSEB PH/S, du 20/10/2018 n'a pas participé.
- rencontre CSEB -MZEO PH/S, du 26/10/2018 a participé, alors qu'il se trouvait sous le coup d'une suspension.
- et en application de l'article 94 des RG/FAF. Par ces motifs, la commission de discipline décide :
 - match perdu par pénalités pour le club CSEB Bentious.
 - CSEB 00 point 00 but.
 - CRBEO 03 points 03 buts.
 - défalcation de 03 points pour le club CSEBentious.
 - suspension de 04 matchs fermes pour le joueur : DERRAF CHEIKH, CSEB, + la sanction initiale (03 matchs) =04+03= 07 matchs fermes à compter du 25/12/2018 + amende de 10.000 DA.
 - suspension du secrétaire général du club CSEB de : (06) six mois fermes à compter de 25/12/2018 + amende de 10.000 da.

AFFAIRE 167

Rencontre: CBO //JEA HONNEUR (S)du: 25/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-KHENICHE ALA ,LN°1810420 – JEA

- Avertissement pour J.D.

2/-HIRANI AMOR ,LN°181409 – JEA

- Avertissement pour C.A.S.

3/-BENZAF OKBA ,LN°1810645 – JEA

- Avertissement pour C.A.S.

4/-BRAHIMI KHALIL ,LN°1810479– JEA

Avertissement pour J.D.

5/- ARAFI SALAH EDDINE ,LN°1810447– CBO

- Avertissement pour C.A.S.

6/- SELLAMI HICHAM ,LN°1810460– CBO.

- Avertissement pour C.A.S.

AFFAIRE 168

Rencontre: NAM // WAL PRE-HONNEUR(S)du:29/12/2018

Joueur Averti :

1/-DEMIGHA ZAKARIA, LN°1810444 – WAL

Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 169

Rencontre: MZEO// CRBSK PréhONNEUR(S)du:29/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-CHABI OUSSAMA ,LN°1810500 – MZEO

- Avertissement pour C.A.S.

2/- BOUBAALI YUCEF ,LN°1810516 – MZEO

- Avertissement pour J.D.

3/- ABDELAOUI RACHID ,LN°1810205 – CRBSK

Avertissement pour C.A.S.

AFFAIRE 170

Rencontre: CRO //MBEF Pré-HONNEUR (S) du:29/12/2018

Joueurs Avertis :**Joueurs Avertis :**

1/-DEBAH FAOUZI, LN°1810617 –MBEF

- Avertissement pour C.D un (01) match ferme +1.000,00 DA (ART 101 RG FAF).

2/-BEN NADJI SALIM, LN°1810609 –MBEF

- Avertissement pour C.D un (01) match ferme +1.000,00 DA (ART 101 RG FAF).

3/-RAMDANI NABIL , LN°1810600 –MBEF

- Avertissement pour C.A.S.

4/-BETAYBI ZAKARIA , LN°1810417 –MBEF

- Avertissement pour C.A.S.

5/-MABROUKI AMMAR , LN°1810610 –MBEF

- Avertissement pour C.A.S.

6/-BEGHDADI ZAHREDDINE , LN°1810545 –CRO

- Avertissement pour C.A.S.

7/-GHAMRI MED EL AID, LN°1810555 –CRO

- Avertissement pour C.A.S.
- une amende de 5000 DA est infligée au club MBEF pour conduite incorrecte (ART 130 RG FAF)

AFFAIRE 171

Rencontre: JSSO // CSEB pré-HONNEUR (S) du:28/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-MEROUANI NACREDDINE , LN°1810565 –JSSO

Avertissement pour C.A.S.

2/-BAHRI ZAKARIA , LN°1810578 – JSSO

Avertissement pour J.D.

3/-REMADHNA MED LAHCEN , LN°1810573 –

JSSO Avertissement pour J.D.

AFFAIRE 172

Rencontre: CRBEO //JSKAN Pré-HONNEUR (S) du:29/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-ABADLI HAMZA ,LN°1810635 – CRBEO

- Avertissement pour J.D.

2/- BEN HAYER RIADH, LN°1810633 –CRBEO

- Avertissement pour J.D.

3/- ADJAL ALA EDDINE, LN°1810045 –JSKAN

- Avertissement pour J.D.

4/- BENZIADI ABDERAZAK, LN°1810033 –JSKAN

- Avertissement pour J.D.

AFFAIRE 173

Rencontre: CSCHETMA// CRBL Pré-HONNEUR (S) du : 28/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-GUETTAF TEMAM FARES, LN°1810227 – CRBL

- Avertissement pour C.A.S

2/- KAHOU L RACHID, LN°1810231 –CRBL

- Avertissement pour C.A.S.

3/-GUETTAF TEMAM KOUIDER ,LN°1810228 – CRBL

- Avertissement pour J.D.

4/- BEN SOLTANE RIADH, LN°1810118 –CSC

- Avertissement pour C.A.S.

AFFAIRE 174

Rencontre: ESEK// JRBEH Pré-HONNEUR(S) du: 28/12/2018

Joueurs Exclus :

1/-AMARAT LOUKMANE ,LN°1810672 – ESEK

- pour faute grave (02) deux matchs fermes (ART 109 RG FAF).

1/-BOUSSALAH MED ,LN°1810665 – ESEK

- pour faute grave (02) deux matchs fermes

- (ART 109 RG FAF).

Joueurs Avertis :

1/-BOURDJI MED EL AMINE ,LN°1810296 –

JRBEH

- Avertissement pour J.D.

2/-ZEMIRI RAMZI , LN°1810654 – ESEK

- Avertissement pour C.A.S.

AFFAIRE 175

Rencontre: CCO// CBO HONNEUR (S) du : 28/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-BOUABDELLAH LAKHDAR ,LN°1810467 –

CBO

- Avertissement pour A.J.

2/- LARIBI NADHIR, LN°1810459 –CBO

- Avertissement pour A.J.

3/- YAKOUB MED, LN°1810466–CBO

- Avertissement pour A.J.

4/- ADOUANE MED YAZID, LN°1810181 –CCO

- Avertissement pour A.J.

5/- KHEZAZ KHALED, LN°1810156 –CCO

- Avertissement pour A.J.

6/- HAMD I MED KOUIDER, LN°1810169 –CCO

- Avertissement pour A.J.

7/- ZOUBIRI BADREDDINE, LN°1810175–CCO

- Avertissement pour A.J.

AFFAIRE 176

Rencontre: NJB //ACB HONNEUR (S) du:29/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-KACEM NACREDDINE ,LN°1810263– ACB

- Avertissement pour A.J.

2/-GENOUSSI ZAKARIA ,LN°1810277 – ACB

- Avertissement pour A.J

3/-FARHI ANIS , LN°1810085 – NJB

- Avertissement pour A.J.

4/- BEN SOLTANE YACINE ,LN°18100078 – NJB

- Avertissement pour A.J.

AFFAIRE 177

Rencontre: JSD// MCEL HONNEUR(S)du: 27/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-LARAF TOUFIK ,LN°1810137 – MCEL

- Avertissement pour J.D.

2/-BOUBARHANE YUCEF , LN°1810143 – MCEL

- Avertissement pour C.A.S.

3/- HAMITI KHALED ,LN°1810150 – MCEL

- Avertissement pour C.A.S.

4/- HADJ AISSA YUCEF ,LN°1810092 – JSD

- Avertissement pour C.A.S.

AFFAIRE 178

Rencontre:NZEO// CSC HONNEUR(S)du: 28/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-SAAD DJAMAL ,LN°1810351 – NZEO

- Avertissement pour A. J.

2/-KADOUR MED DJAMEL , LN°1810374 – CSC

- Avertissement pour A.J.

AFFAIRE 179

Rencontre: IROD// ESB HONNEUR(S)du: 28/12/2018

Joueur Exclu :

1/-BEN AISSA KARIM ,LN°1810450 – ESB

- pour tentative d'agression envers arbitre (08) huit matchs fermes + 5000 DA (ART 120 RG FAF).

Joueurs Avertis :

1/-CHENAFI AMIR ,LN°1810324 – ESB

- Avertissement pour C.D un (01) match ferme +1.000,00 DA (ART 101 RG FAF).

2/-NAFTI YACINE ABDELHAK , LN°1810617 – ESB

- Avertissement pour C.A.S.

3/- MANSRI ABDELKHALEK ,LN°1810338 – ESB

- Avertissement pour C.A.S.

4/-GHEDABI ADEL , LN°1810337 – ESB

- Avertissement pour J.D.
- Une amende de 500 da est infligée au club ESB pour conduite incorrecte (ART 130 RG FAF).

AFFAIRE 180

Rencontre: UEA //JEA HONNEUR (S)du:28/12/2018

Joueurs Avertis :

1/-ACHOUR SAMIR , LN° 1810020 – UEA

- Avertissement pour C.A.S.

2/-SAOUDI MED TAHAR , LN° 1810011 – UEA

- Avertissement pour C.A.S.

3/-HABAZTTI RADOUANE , LN° 1810014 – UEA

Avertissement pour C.A.S.

4/-KHELLAF ALI , LN° 1810706 – JEA

- Avertissement pour C.A.S.

5/-HIRANE MOURAD , LN° 1810412 – JEA

Avertissement pour C.A.S.

AFFAIRE 181

Rencontre: NZEO //CR HONNEUR (U-17)du:21/12/2018

Joueurs Exclus :

1/-BOURAFAI SOUHAIB TADJ EDDINE ,LN°1810175 –

CRO

- pour jeu brutal (01) un match ferme (ART 93 RG FAF).

2/-BEN SMINA MED TAHAR ,LN°1860272– CRO

- pour cumul de cartons (01) un match ferme (ART 87 RG FAF).

3/-YAHIAOUI SEIF EDDINE ,LN°1860596– CRO

- pour cumul de cartons (01) un match ferme (ART 87 RG FAF).

4/-NEZZAR BEN NADJI ,LN°1860194– NZEO

- pour cumul de cartons (01) un match ferme (ART 87 RG FAF).

Dirigeants Signalés :

- BOUDIAF HAMZA LN°1800126 CRO
- pour CD un match ferme +1000 da
- est sanctionné pour un avertissement plus 1000 da ART 85 RG FAF.
- BELAASADI OKBI LN° 180130 CRO pour CD est sanctionné par un avertissement + 1000 da ART 85 RG FAF

LE PAYEMENT DES AMENDES DES CLUBS DOIT

ETRE EFFECTUE DANS UN DELAI DE (30)

JOURS

SOIT AVANT LE

29/01/2019

GUETTAF TEMAM ABDELAZIZ